

**Département
Des ARDENNES**

=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 15.06.2023
Convocation faite
Le 01.06.2023**

**Délibération
N°2023-06-095**

**Demande de subvention
FEDER pour la déchetterie
de REVIN**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 07 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mercredi sept juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : M. Richard CHRISMENT, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2023-06-090 jusqu'au point n°2023-06-102 et à partir du point n°2023-06-104), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Sébastien PAULET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Pascal GILLAUX), M^{me} Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE jusqu'au point n° 2023-06-089 et au point n°2023-06-103), M. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laure BARBE (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{me} Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M^{me} Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu le programme du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) 2021-2027, visant à renforcer l'action régionale en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique,

Considérant l'urgence climatique et la nécessité d'accélérer la conversion énergétique des territoires conduisant à proposer pour le Grand Est un programme avec un axe doté de 216 millions € de FEDER pour 2021-2027,

Considérant le souhait de déposer une demande de subvention au titre du FEDER concernant la construction de la nouvelle déchetterie de REVIN,

Vu la délibération n°2020-09-209 du 29 septembre 2020, donnant délégation au Président pour les demandes de subvention,

Considérant que le montant de la subvention sera à hauteur de 20 % du montant éligible,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le plan de financement, présenté ci-dessous :

Postes des dépenses	Montant € HT	Montant € TTC	Ressources attendues	Montant espéré €	%
Relevé topographique	5 000,00	6 000,00	DSIL	378 563,00	30 (1)
Etude de pollution	10 000,00	12 000,00	FEDER	632 529,50	50 (2)
Etude géotechnique	10 000,00	12 000,00	Autofinancement	253 966,50	20
Etudes environnementales dossier ICPE	19 570,00	23 484,00	Total HT	1 265 059,00	100
Maitrise d'œuvre	61 330,00	73 596,00	FCTVA	249 024,33	(3)
CSPS	5 000,00	6 000,00	Autofinancement total	257 953,97	---
Contrôle technique	7 000,00	8 400,00	---	---	---
Travaux de construction Voirie et aménagement Viabilisation (téléphone, eau, électricité)	1 147 159,00	1 376 591,00	---	---	---
---	---	---	---	---	---
Total	1 265 059,00	1 518 070,80	Total TTC	1 518 070,80	---
Calcul subvention DSIL Montant total HT achat de terrain : néant Montant total HT des études et MOE : 117 900,00 €, montant éligible plafonné à 10% du coût total des travaux HT, soit 114 716 € Montant total HT des travaux : 1 147 159,00 € Soit un montant total HT éligible de 1 261 875,00 €. <u>Avec un taux de 30%, la subvention serait de 378 563 € (arrondi).</u> (2) Taux d'aide espéré (3) Taux de 16,404% sur le montant total TTC					

* **approuve** le principe d'une demande de subvention au titre du FEDER 2021-2027.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

